



Réf: Dossier N° 014272

## Avis de constitution

## SOCIETE SOCIETE « KEY MEDIAS & COMM » en abrégé « KMC »

<u>Siège social</u> Bingerville, Bingerville, M'BATTO BOUAKE,LOT 480,ILOT 49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du15/03/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination</u>: SOCIETE « KEY MEDIAS & COMM » en abrégé «

KMC »

Objet: La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et en tous pays:

Conseil en stratégies de communication ; Relation presse ; Relation publique ; Veille média ; Média training ; Lobbying, Sponsoring et Mécénat ; Evénementiels ; Achats d' espaces publicitaires ; Suivi de campagnes publicitaires dans les médias ; Edition ; Imprimerie ;

Formation et/ou coaching dans les domaines de la presse, des médias, de la communication ;

Exploitation hôtelière et immobilière ; Matériel informatique et de sécurité ; Activités agricoles et d'élevage.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L' de toutes sommes auprès de tous établissements emprunt financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds participation de commerce. prise de dans toute société La existante ou devant être créée. Et généralement, financières. commerciales. industrielles. opérations mobilières rapportant directement ou indirectement à l' et immobilière, se faciliter l'extension objet social ou pouvant en ou le développement.

<u>Capital social</u> 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, M'BATTO BOUAKE,LOT

480,ILOT 49

<u>Dirigeant(s)</u>: M KADET EUGENE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-02760 du 12/07/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°16781/GTCA/RC/2021 du 12/07/2021

